

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le six octobre, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de BOBITAL, se sont réunis sous la présidence de Monsieur HEUZE Jacky, Maire.

Date de la convocation : 28 septembre 2020

Etaient présents : M. HEUZE Jacky, Mme PESTEL Delphine, M. COLOMBEL Jacky, Mme LEVAVASSEUR Séverine, M. DEL MORAL Jean-Pierre, M. COUTURIER Gérard, Mme ROUXEL Carole, M. ACCOH Gaëtan, Mme TOURTELIER Pauline, Mme LAVOUE Gwenaëlle, Mme LEFEUVRE Morgane, M. COUSTE Maxime, Mme LE BAIL Emeline, M. MOREL Alexandre.

Excusé : M. EGLIN Gérard.

Secrétaire de séance : M. DEL MORAL Jean-Pierre.

Le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2020 est adopté, à l'unanimité.

QUESTION 2020-58

DINAN AGGLOMERATION - PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE n°1 DU PLUiH

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a reçu le projet de modification simplifiée n°1 du PLUiH de Dinan Agglomération, le 24 septembre 2020.

Les éventuelles observations doivent être transmises dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fait savoir qu'il n'a pas d'observations à formuler.

QUESTION 2020-59

DINAN AGGLOMERATION-RAPPORT D'ACTIVITES ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2019

Monsieur le Maire présente le rapport.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte.

QUESTION 2020-60**SITE INTERNET**

La commission a examiné 4 propositions et retenu 2 candidats.

La préférence de la commission va pour PANDAO.

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis de **PANDAO** situé à ST SAMSON SUR RANCE, pour un montant de 6 411€ TTC.

| PRESTATIONS | Montant TTC |
|--|--------------------|
| Création du site | 3 240€ |
| Refonte du logo | 180€ |
| Extranet élus | 2 990€ |
| Hébergement année 1 | 1€ |
| TOTAL | 6 411€ |
| | |
| Hébergement années suivantes (€/an) | 270€ |
| Montant TOTAL sur le mandat (5 ans) | 7 491€ |

Le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite faire réaliser ce travail en 2 phases :

- création du site, en 1^{ère} phase,
- extranet élus, en 2^{nde} phase.

QUESTION 2020-61**DEVIS ENEDIS DEPLACEMENT COFFRET RUE DU LAVOIR**

Monsieur le Maire fait savoir qu'il y a lieu de déplacer un coffret réseau BT, rue du lavoir, en bordure de la parcelle B 518.

Le devis ENEDIS s'élève à 5 156,09€ TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis.

QUESTION 2020-62**CESSION A LA COMMUNE PAR L'INDIVISION BOIXIERE-CLAIR**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la cession à la commune par l'indivision BOIXIERE-CLAIR des parcelle B 1487 de 39 m2 et B 1488 de 12m2.

Cette cession se fera à l'euro symbolique. Maître MENARD-JAMET, notaire, est chargé du dossier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir de signature à Monsieur le Maire concernant ce dossier.

QUESTION 2020-63**FESTIVAL ARMOR A SONS 2021 et 2022**

Suite à la demande de l'association BOWIDEL, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la durée du festival, à savoir 3 jours au lieu de 2 jours et ce pour 2021, 2022.

Les conditions seront précisées ultérieurement.

Ont voté pour une durée de 3 jours (vendredi, samedi, dimanche): M. HEUZE, Mme PESTEL, M. COLOMBEL, Mme LEVAVASSEUR, M. COUTURIER, M. DEL MORAL, Mme ROUXEL, M. ACCOH, Mme TOURTELIER, Mme LAVOUE, Mme LEFEUVRE, Mme LE BAIL, M. MOREL.

Abstention : M. COUSTE.

Affaires diverses

-Monsieur le Maire donne des informations concernant le remplacement des copieurs Mairie et école.

-Monsieur le Maire donne des informations concernant l'établissement du plan communal de sauvegarde.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 03 novembre 2020.

La séance est levée à 22h.

Fait et délibéré et ont signé en séance les membres présents.

| | | | | | |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 2020-58 | 2020-59 | 2020-60 | 2020-61 | 2020-62 | 2020-63 |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|